

SOMMAIRE

Rubriques	Pages
Éditorial	2
Spectacle	3
Aînés Visite du Centre bouddhiste	4 - 7
La Médiane	8 - 9
Sapeurs-pompiers Passation de pouvoir	10 - 14
Promotions	15 - 16
1^{er} Août	17 - 20
Brèves communales	22 - 25
Vie communale	26
Échos du Conseil municipal	27 - 29
Cours et activités proposés sur la commune	30
Agenda	31
Informations communales	32

ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Ce vingt-et-unième numéro de *La Coquille* est riche en chroniques communales.

Jugez en plûtôt !

- Le somptueux Centre Bouddhiste International de Genève a reçu la visite de nos Aînés guidés par les commentaires avisés de son architecte, Daniel Rinaldi, conseiller municipal.
- Le parc de la mairie a accueilli une fois encore une fabuleuse pièce du dramaturge Goldoni, *La Locandiera*, et nous a fait revivre au XVIII^e siècle le temps d'un été.
- La soirée du 1^{er} Août, sans feux d'artifices - prudence oblige - qui fut ponctuée par les chants du groupe *Echo vom Jura* et le discours de Madame le Maire.
- La 27^e Marche de la Médiane contre le cancer, mobilisatrice de générosités, où Daniel Margel marquait ses vingt ans de fidélité aux



pompiers par un acte héroïque : il captura un faon blessé et lui prodigua quelques soins avant qu'il ne s'enfuie.

- Les adieux nostalgiques après 30 ans de carrière de notre capitaine des pompiers, Thierry Pradervand, devant une partie de la population venue lui dire merci et adieu, et sa passa-

tion de pouvoir au nouveau capitaine de la compagnie 50, Samuel Castella.

- Les Échos du Conseil municipal qui sont une référence pour connaître les dernières décisions de celui-ci. Des travaux prévus dans la maison Bianchi à la présentation des comptes faisant désormais l'objet d'un rapport publié avec le procès-verbal du conseil municipal, des problèmes de sécurité qui aujourd'hui touchent aussi notre commune - que ce soit chez les particuliers ou sur le domaine public communal - aux subventions pour l'aide humanitaire. Les férus de la vie politique de notre commune sauront tout sur sa gestion.

Et pour la première fois, dans ce numéro vous aurez accès à une liste la plus exhaustive possible des activités offertes sur la commune.

Tous les ingrédients me semblent rassemblés pour vous faire passer un agréable moment.

Alors permettez-moi de vous quitter par ces mots : Bonne lecture !

Véronique Christe

Photographie : Véronique Christe

SPECTACLE

La Locandiera

Vandœuvres ne craint pas d'innover.

Après un spectacle-promenade en 2001, un théâtre de mouvements en 2002 puis un opéra-rock en 2004, c'est une pièce de théâtre « classique » de Goldoni qui était proposée cette année aux spectateurs.

Les trois premières créations mettaient surtout en valeur le parc, ses bosquets et ses arbres majestueux. Cette année, c'est la belle façade arrière du bâtiment de la mairie qui a servi de décor naturel au spectacle, devenant pour trois semaines, avec sa terrasse, l'Auberge, la *Locandia*.

Grâce à une ingénieuse mise en scène de Lorenzo Malaguerra, à une parfaite interprétation de tous les comédiens et à un ciel qui s'est montré plus clément que de coutume, *La*

Locandiera a obtenu un franc succès. On comprend la déconvenue de toutes les personnes qui n'ont pas obtenu de places !

Une fois de plus, les spectateurs ont été très bien accueillis par les conseillers municipaux en charge de la billetterie, désaltérés et restaurés à souhait par Didier Jaquet et sa brigade, et enfin « dorlotés » et sécurisés par les sapeurs-pompiers.

Nul doute que nombreux sont ceux qui se réjouissent de connaître ce que Vandœuvres et son parc pourront leur proposer dans deux ans... pour autant que le budget communal, les mécènes, les décideurs et les nombreux bénévoles permettent de donner suite à cette aventure culturelle, sans cesse innovante.

Michel Hagmann

Photographies : Catherine Walder



AÎNÉS

Visite du nouveau Centre Bouddhiste International de Genève

Présentation du Centre par M. Daniel Rinaldi, conseiller municipal à Vandœuvres et associé du Bureau d'architectes Anderegge et Rinaldi, qui a conçu ce bâtiment.

Mme Nicola Furey est l'initiatrice de ce projet. En 1999, elle contacte M. Rinaldi afin qu'il étudie la possibilité de construire un temple permettant aux diverses organisations bouddhistes de Genève d'avoir un lieu de réunion et de médiation (il y a 6'000 bouddhistes à Genève).

L'architecte entreprend les démarches nécessaires auprès des autorités cantonales. En 2001, il reçoit l'autorisation de construire mais le chantier ne débutera qu'en janvier 2005. Le Conseil d'État de Genève met à leur disposition une parcelle (avec un bail de 50 ans) sise dans un quartier de villas au Grand-Saconnex. Coût de l'opération : 4 millions de francs, entièrement financés par les dons des communautés bouddhistes de Taïwan.

Pour concevoir ce projet, il a visité plusieurs temples à Taïwan, consulté de nombreux ouvrages, et travaillé avec les représentants de diverses organisations bouddhistes, ceci afin de bien s'imprégner de l'esprit bouddhique. Il y a divers types d'architectures pour les temples : tibétains, japonais, indiens, sans loi stricte (contrairement à la religion catholique qui a édicté des règles précises pour la construction des églises).

Afin de respecter la densité villas, il ne fallait pas ériger un bâtiment qui domine les alentours. Ce principe de base a été respecté, avec un axe qui permet de passer progressivement du privé au sacré : marcher sur des dalles, monter les marches et pénétrer dans l'enceinte. Le bâtiment d'une surface de 500 m² (plus le

sous-sol) est construit sur une base symétrique stricte, composée de trois zones :

Carré en bois (boak) pour l'accueil, bureau, bibliothèque, salle de réunion.

Cylindre pour le temple, en béton (pour amortir le bruit) traité à l'ancienne avec empreinte du bois, lauré brun-jaune, ce qui donne un léger reflet or.

Toit plat en béton.

Rectangle : un petit bâtiment en bois et maçonnerie pour le logement des moines ou nonnes, visiteurs, avec 5 chambres et kitchenette.



Pour se promener et méditer autour du temple, un beau jardin (réalisé par M. Renato Lampugniani, architecte-paysagiste de Lucerne) agrémenté de petits bouddhas en grès provenant de Chine, d'arbustes de diverses essences, tant orientales que locales et quelques décorations de cailloux blancs.

L'intérieur : après l'accueil, on pénètre dans la salle ronde : le temple ou salle de prière, qui se ferme par une porte coulissante. Au fond, visible depuis l'extérieur, la statue de Bouddha Sakyamuni, en jade et or ; elle pèse 7 tonnes, mesure 2m30 de haut et vient de Taïwan. Assis, son torse blanc est orné de la croix swastika (qui signifie la roue de l'accomplissement en sanskrit).



Derrière, un grand disque d'or. Le Bouddha est entouré de divers symboles : poisson (= yeux toujours ouverts / l'Éveillé), fruits-fleurs, nénuphar (= pureté), etc.

Le long du mur – dont le béton est recouvert de bois composite brut – un banc pour la méditation.

Le temple mesure 6m50 de haut et 15m de diamètre. Une charpente, en forme de roue, avec un anneau central en acier et huit rayons en bois, le tout pesant quatre tonnes, supporte le toit. La roue est un des plus anciens symboles bouddhistes, les divers rayons représentent l'enseignement - dharma en sanskrit - du chemin vers l'illumination.



En levant la tête on remarque les petites fenêtres qui se situent entre le mur et le toit, afin d'éclairer naturellement le temple.

Inauguré le 23 juin 2006, en présence du Maître Vénérable Hsing Yun, le Centre de Genève, sera dirigé par I.B.P.S. (International Buddhist Progress Society à Lucerne) qui est une branche de l'Ordre Bouddhiste Fo Guang



Shan, fondé par le Maître Vénérable Hsin Yung, qui a quitté la Chine pour s'installer à Taïwan et former de nombreux disciples.

Il s'agit du seul Centre Bouddhiste International de Suisse. Il animera des cours de méditation, conférences, rituels et festivités. Toute personne intéressée sera la bienvenue.

Evelyne Andreina

Photographies : D.R.

N.B. Le bouddhisme n'est pas une religion, c'est une philosophie, un art de vivre, qui encourage ses pratiquants à suivre les enseignements de Bouddha : amour – gentillesse – compassion – joie et sérénité, pour leur bien-être et celui d'autrui. Né au Népal (VI^e-V^e siècles avant notre ère), le Prince Siddhârta Gautama se retira dans une grotte afin de méditer. Il prit le nom de Bouddha, qui signifie « l'Illuminé ».

On évalue le nombre de bouddhistes dans le monde entre 250 et 350 millions.



Escapade d'été 2006 des Aînés de Vandœuvre

Il fait beau et nous prenons le petit déjeuner dans notre magnifique salle communale, les plus courageux, à l'extérieur, sous le soleil, les plus délicats, à l'intérieur, servis en particulier, par les dévoués gardiens de ces lieux.



Puis le car nous emmène à travers la ville, jusqu'au Grand-Saconnex. En cours de route, nous pouvons observer les travaux qui permettent au tram de rejoindre Meyrin, mais quel « boulot » à la Servette, pour améliorer la circulation dans ce secteur !!!

Arrivés sur place, au Centre bouddhiste, nous admirons le travail réalisé par un de nos conseillers municipaux, Daniel Rinaldi. Qu'il en soit félicité et remercié pour la réalisation et l'invitation.

La visite se termine et tout le monde se dirige vers les cars, qui nous déplacent en direction de l'aéroport, non pas pour observer le départ et l'arrivée des avions, mais pour nous restaurer et reprendre des forces, après le périple au temple bouddhiste, l'objectif du jour.

Sur le site, nous nous engageons dans le bâtiment, et, par petits groupes, nous nous engouffrons dans l'ascenseur, en direction du « septième ciel » ! Non, mais tout simplement, pour nous rendre au deuxième étage, dans le salon qui nous est réservé, sous le regard de la cabine de pilotage d'un DC 3 ; cette partie se nomme le cockpit, et le salon où nous nous trouvons, se prénomme justement le « Cockpit ». Un délicieux repas nous est servi, et chaque plat est agrémenté de la présentation des mets, par une charmante hôtesse, sans oublier notre « photographe officiel », qui, depuis la cabine a croqué des scènes pittoresques...

Et, tout a une fin, nous regagnons Vandœuvre et nous remercions chaleureusement nos autorités, qui, tout au long de la journée, se sont jointes à nous, ainsi que les membres de la commission des Aînés, qui ont préparé cette sortie. Bravo à vous tous, et encore MERCI.

Claude Faure

Photographies : Véronique Christe





LA MÉDIANE

La Ligue contre le cancer organise chaque année, dans un lieu différent du canton, une marche de 10 km à travers ses plus beaux chemins, permettant à ceux qui y prennent part de découvrir ces régions dans la réflexion et la rêverie.

La 27^e Marche, qui s'est tenue dans notre commune le 13 mai 2006, a réuni plus d'un millier de participants. Un record. Chacun avait sa raison, son histoire, mais tous ont œuvré dans une grande solidarité humaine.

Ce samedi de mai restera gravé dans nos cœurs comme une magnifique journée pour Vandœuvres et pour tous les participants à ce rendez-vous de mémoire, d'engagement et d'espoir.

Vandœuvres, la Médiane et le Kiwanis ont organisé ensemble une belle manifestation, digne d'une noble cause, dans le but de récolter des fonds en faveur des personnes souffrant d'une maladie cancéreuse et de leurs familles.

Les objectifs des marcheurs étaient fort divers. Certains, fidèles depuis de nombreuses années, étaient au départ dès huit heures pour affronter d'un pas vigoureux les 10 km du parcours à travers notre campagne. D'autres, en famille, poussettes et chiens compris, sont venus découvrir des lieux insoupçonnés. D'autres encore, comme ce groupe de coureurs, se sont mobilisés pour une amie malade, pour parcourir le trajet avec elle et lui témoigner leur amitié et leur solidarité dans son épreuve.

Solidaires, aussi, autour des tables dressées à l'extérieur de la salle communale, où la terrasse ne cessait de s'agrandir pour accueillir le flot des marcheurs. Des grillades et un savoureux buffet de plus de 200 gâteaux et desserts ont été préparés par de nombreux bénévoles, souvent anonymes.

Au nom des autorités, je suis fière que Vandœuvres ait si bien accueilli cette manifes-



tation, et ce grâce à tous ceux qui ont œuvré gracieusement à son organisation, à la sécurisation de son parcours, au ravitaillement, au montage des installations et au nettoyage des lieux, le tout dans une atmosphère très conviviale.

Que tous ceux qui ont participé et donné de leur temps à cette manifestation soient ici remerciés très chaleureusement. Merci également aux généreux donateurs et aux habitants qui ont accepté que le parcours traverse leur propriété.

La Marche de la Médiane, fête du cœur, mérite vraiment d'être accueillie par chaque commune à tour de rôle. Alors rendez-vous à Cologny en 2007, pour une journée d'engagement et de solidarité.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

Photographies : Véronique Christe

** La Médiane, association genevoise fondée en 1996, regroupe les Ligues contre le cancer et contre le rhumatisme, la Ligue pulmonaire et l'Association genevoise de médecine et de soins palliatifs (AGMSP). Elle a été fondée dans le but de rassembler des moyens (pratiques et financiers) et de faire émerger une synergie commune entre les différentes activités. Les ligues de santé qui la composent offrent une réponse personnalisée et un soutien socio-économique aux personnes atteintes dans leur santé ainsi qu'à leurs proches.*



SAPEURS-POMPIERS

Départ à la retraite du commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Vandœuvres, le capitaine Thierry Pradervand



Monsieur le chef du département,
Monsieur le directeur de la Sécurité civile,
Monsieur le commandant du SIS,
Monsieur le président de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers,
Madame le maire,
Madame et Monsieur les adjoints,
Monsieur le président de la Commission du feu,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
Messieurs les commandants d'Arve et Lac,
Messieurs les retraités de la Compagnie de Vandœuvres,
Mesdames et Messieurs les sapeurs de la Compagnie de Vandœuvres,
Chers amis,

J'ai toujours eu le « feu sacré », cela va sans dire.

Vingt-neuf ans d'activités dans une compagnie, cela peut paraître long, mais au moment de tourner la page, il semble que j'ai rejoint hier le corps des sapeurs-pompiers de Vandœuvres.

Mon activité d'homme du feu, prêt à intervenir à toute heure et dans n'importe quelles

conditions pour venir en aide aux habitants de ma commune, l'a souvent été au détriment de ma famille, que je tiens ce soir à remercier tout particulièrement. C'est certainement elle qui a consenti le plus de sacrifices pour me permettre de vivre intensément ma passion, et m'a soutenu dans mes décisions, me permettant notamment d'accepter le commandement de la compagnie il y a douze ans.

Une carrière est faite de hauts et de bas, de moments de bonheur, et d'autres de tristesse, de doute, mais surtout du plaisir du devoir accompli, de la mission réussie.

Voir les habitants reconnaissants m'a toujours rempli de joie, les remerciements aux sapeurs-pompiers pour leurs interventions étaient ma meilleure récompense.

A l'heure de partir, je tire un bilan positif de l'état de la compagnie : les effectifs sont suffisants, la relève est là, grâce aux nombreux jeunes qui ont récemment rejoint nos rangs, la compagnie est bien équipée en matériel. Résultat facile à vérifier : depuis l'introduction du concept *Sapeurs-pompiers XXI* dans notre arrondissement, les sapeurs de Vandœuvres ont systématiquement rempli les missions d'intervention qui leur ont été confiées dans les délais impartis, et toujours à la satisfaction des sinistrés.

Si je dois avoir un seul regret dans ma carrière, c'est l'échec du partenariat ColVanChe. Ce partenariat constituait, j'en suis intimement convaincu, la solution idéale pour garantir les interventions les jours fériés sur le territoire des communes de Coligny, Vandœuvres et Chêne-Bougeries.

Mais après une année d'activité et en raison de conflits de personnes et de fiertés mal placées, il a malheureusement fallu interrompre l'expérience.

Aussi, j'aimerais faire passer un message aux états-majors des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires : laissez votre fierté personnelle au vestiaire. Ne pensez pas que seuls vous serez les plus forts !

Réunissez vos compétences, vos forces, votre savoir-faire, mais ne jouez pas avec la sécurité des habitants ainsi qu'avec celles de vos hommes en voulant agir seul.

Souvenez-vous que sur une intervention, un seul homme n'est pas très utile, que l'union fait la force et que c'est en favorisant l'esprit d'équipe, en utilisant nos différences qui constituent la richesse et la force d'un groupe, que l'on gagne.

Je tiens à remercier ici, les anciens membres de la compagnie qui m'ont fait connaître et aimer l'activité de sapeur-pompier volontaire, les hommes et les femmes de la compagnie actuelle, pour leur dévouement, leur motivation, leur dynamisme et leur amitié, la Sécurité Civile pour leur soutien ainsi que le SIS avec qui j'ai toujours eu de bons rapports lors des nombreuses interventions sur notre commune

J'aimerais remercier tout spécialement les autorités communales, anciennes et actuelles, qui m'ont toujours fait confiance quant au choix de mes décisions et qui m'ont attribué les budgets nécessaires à l'acquisition de matériel, d'équipement et de locaux, nous permettant ainsi d'avoir une vision à grande échelle de la compagnie.

Un grand merci à vous tous et je souhaite bon vent à la compagnie de Vandœuvre.

Thierry Pradervand



Monsieur le colonel, directeur de la Sécurité civile

Monsieur le chef de poste du Service d'incendie et de Secours

Monsieur le président de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers

Messieurs les commandants de compagnie et anciens commandants de compagnie de la région Arve-Lac

Messieurs les commandants, officiers, sous-officiers et sapeurs-pompiers volontaires retraités de la compagnie de Vandœuvre

Messieurs les officiers et sous-officiers de la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Vandœuvre

Mesdemoiselles et Messieurs les sapeurs-pompiers volontaires de Vandœuvre

Monsieur le président de la commission Feu et sécurité

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Mesdames et Messieurs,

Chers Vandœuvriens, chers amis,

Le moment est solennel : la présence des officiels, de la population et de notre compagnie ainsi alignée en témoigne !

Mais que l'on se rassure, si l'introduction à mon intervention est très protocolaire, les quelques mots qui vont suivre le seront beaucoup moins !

Cependant, un certain formalisme est indispensable si l'on veut marquer à sa juste valeur un moment tel que celui que nous partageons. Or, ce 29 juin constitue une étape importante, tant dans vie de notre cher commandant de compagnie, Thierry Pradervand, que dans

celle du premier-lieutenant, Samuel Castella. Sans oublier la compagnie elle-même...

C'est donc à la fois avec gravité et formalisme, mais aussi émotion et affection, que je m'apprête à rendre hommage à la carrière de Thierry Pradervand, à prendre acte de son départ et à nommer son successeur, Samuel Castella.

Ce mélange d'impressions, fait de force, vaillance, professionnalisme, d'une part, et de sensibilité, d'amitié, de simplicité, d'autre part, est représentatif autant des sentiments qui nous envahissent que de celui qui a décidé, après pas loin de 30 ans de service, de passer la main, et donc le commandement, à son successeur.

J'ai le livret de service de Thierry entre les mains (appelons-le ainsi car même si nous vivons une cérémonie officielle, il est difficile de nommer autrement un homme, mais surtout un ami, aussi aimé, connu et estimé à Vandœuvre que lui). Ce livret nous dit que Thierry a été incorporé le 1^{er} décembre 1978. Cela fait donc vingt-huit ans que Thierry a consacré à sa compagnie, à sa commune.

En 1978, Thierry était alors bien jeune ! Cette jeunesse, il la « compensait » par une expérience quasi génétique du feu. Car il faut savoir (mais qui ne le sait pas) que dans la dynastie de Crête, cela fait exactement quatre-vingts ans qu'il y a au minimum un membre de la famille Pradervand dans la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Vandœuvre.

C'est Elie qui a « ouvert le feu », si j'ose dire, en 1926... et c'est dorénavant Jérémie, fils de Thierry, qui portera le flambeau de la famille en compagnie de ses oncles Laurent et Eric. Tout nous porte à croire que Thierry a patienté jusqu'à l'incorporation de son fils avant de quitter la compagnie, ne voulant pas interrompre le cours de cette magnifique filiation.

Ce très bref survol démontre (si besoin est) que chez les Pradervand, c'est une véritable vocation que le dévouement, l'engagement, l'altruisme. L'envie (et le besoin) de rendre service, de secourir (au propre comme au figuré) sont ancrés en eux.

Car c'est dans cet esprit-là que Thierry a accompli vingt-huit ans de service au sein de notre compagnie. Entré en 1978, devenu caporal en 1985, il était lieutenant en 1992 et capitaine en 1996 ; c'est notre ancien maire, Monsieur Edmé Regenass qui a eu l'honneur de le nommer à la tête de la compagnie.

Pendant toutes ces années, Thierry a fait preuve de compétences reconnues tant dans la conduite de ses hommes que lors des interventions sur le terrain. Il a montré de grandes qualités de solidarité, collégialité, de convivialité aussi, car il est normal - et même indispensable - qu'après des exercices difficiles ou des sinistres éprouvants, il y ait des moments de franche détente et de réjouissance. Là aussi, il a su mener ses troupes... et avec quel enthousiasme !...

Et il y a aussi toutes les activités communales, mais aussi privées, qui ne pourraient avoir lieu ou ne seraient pas ce qu'elles sont si votre compagnie n'y apportait pas sa contribution. Ces activités-là sont d'importance dans une commune comme la nôtre, car elles permettent d'animer la vie communale.

Thierry a, par ailleurs, toujours fait preuve d'une très grande modestie. Et comme c'est aussi un très grand sensible (ce que sa stature ne laisse pas présager...), je sais que la présente cérémonie l'honore, mais le met aussi mal à l'aise (lui qui n'aime pas les honneurs). Mais, surtout, elle le touche profondément, voire le bouleverse, car c'est un moment d'une extrême importance dans sa vie : il met un terme à cette longue période où il était en permanence atteignable, disponible, prêt à sauter dans son habit de sapeur, puis d'officier, pour vivre, dans n'importe quelles circonstances, des moments parfois difficiles. Depuis près de trois décennies, Thierry a vécu un bip à la ceinture, le téléphone ouvert, l'esprit en éveil, le fil de la disponibilité à la patte, le souci de la sécurité dans la tête.

Il a le droit, désormais (et sa sympathique famille aussi !), de vivre, j'allais dire normalement, en tout cas différemment, c'est-à-dire sans crainte de devoir interrompre son travail,

son sommeil, sa vie de famille ou ses loisirs. Il va pouvoir s'éloigner de Vandœuvres en toute bonne conscience.

Cette tranquillité retrouvée n'ira pas de soi et sera certainement un rude apprentissage, car Thierry a vraiment beaucoup aimé (c'est un euphémisme) cette période de sa vie, où il a tant donné, pour sa commune, mais pas seulement : il s'est énormément investi dans la formation, la sienne et celle de ses hommes, à un niveau intercommunal aussi.

Heureusement, Thierry, tes autres fonctions dans la commune font que tu ne t'éloignes pas de nous.

Au vu d'une telle carrière, c'est avec beaucoup d'admiration, de respect, de reconnaissance, mais aussi d'amitié, qu'au nom des autorités communales et de la population de Vandœuvres et de la région, je te remercie le plus chaleureusement, le plus sincèrement qui soit. Les mots sont toujours les mêmes mais ils sont sincères !

Je n'ai personnellement qu'à me réjouir des relations que nous avons entretenues depuis que j'ai le privilège, en tant que maire, d'être votre responsable hiérarchique : confiance, ouverture, respect, écoute, ont été – et resteront, je le souhaite – les mots-clés de notre collaboration.

Il faut conclure. Il me reste à te féliciter une dernière fois d'avoir si bien conduit et maîtrisé ta compagnie et respecté ton engagement au service de la communauté. Je veux aussi te remercier et te souhaiter, à toi et à tous les tiens, comme le dit la chanson, tout le meilleur du monde. Que cette nouvelle période de ta vie, durant laquelle, c'est sûr, tu vas vite trouver à occuper différemment ce temps libre retrouvé, te permette de réaliser tous tes projets et rêves en attente.

Je me tourne maintenant vers le premier-lieutenant Samuel Castella.

Votre tour est venu de reprendre la commandement de la compagnie. Dans une société où l'individualisme domine, où des mots tels que bénévolat, engagement, services rendus tendent à disparaître, la commune de Vandœuvres est

heureuse et reconnaissante de pouvoir désormais compter sur vous.

Vous êtes prêt (et votre petite famille aussi) à sacrifier une partie de votre vie privée et de vos loisirs pour vous lancer dans la grande aventure qu'est le commandement d'une compagnie.

Vous allez donner de votre temps et de votre personne. Vous allez à votre tour subir des contraintes et charges administratives et représentatives supplémentaires, que ce poste, certes honorifique, engendre. Vous allez prendre des risques aussi, recevoir des critiques. Tout cela ne va pas de soi. C'est pourquoi, au nom des autorités communales, je tiens d'ores et déjà à vous exprimer nos remerciements, nos félicitations et notre gratitude.

Je vous remets les actes de commandement de la compagnie et place la confiance des autorités en vous. Je veux encore vous dire que je serai toujours là pour vous écouter, vous épauler, vous encourager, comme je crois l'avoir été pour votre prédécesseur.

Et rappelez-vous que partager des moments forts, partager les difficultés d'un exercice ou d'une formation, braver certains dangers rapproche des hommes : la solidarité devient amitié. C'est « l'esprit de corps » des pompiers : c'est lui qui fait la force vive d'une compagnie, car une compagnie soudée, c'est une compagnie dynamique, motivée et efficace, comme l'on en a besoin.

Merci Thierry de l'avoir compris ; merci Samuel de vous en souvenir.

Catherine Kuffer

Photographies : Rosa Medwed



PROMOTIONS

Cette année et comme tous les ans, les enfants de l'école de Vandœuvre étaient réunis par le corps enseignant pour célébrer les traditionnelles « promos ».

Des premières enfantines aux sixièmes primaires, tous firent valoir leurs talents musicaux ou théâtraux afin de nous présenter un magnifique spectacle en l'honneur de Wolfgang Amadeus Mozart.

Ont été joués : les deux premiers mouvements de *La Petite Musique de Nuit*, l'*Allegro* et l'*Andante*, un extrait de la *Flûte enchantée*, les *Variations sur un Menuet*, et, pour clore ce somptueux programme, *May time* interprété avec maestria au violoncelle par Eléonore de Haller.

Puis, comme à l'accoutumée, chacun suivit le cortège pour le verre de l'amitié ainsi que le



repas qui clôture l'année scolaire dans notre merveilleux parc, et les enfants s'en donnèrent à cœur joie jusque tard dans l'après-midi.

Véronique Christe

Photographies : Véronique Christe
et Thierry Bricet





1^{er} AOÛT

Le 1^{er} août : mythe ou réalité ?

Mesdames, Messieurs,
Chères Vandœuvriennes, chers Vandœuvriens,
Chers amis d'ici et d'ailleurs,
Chers enfants,

Pour le maire d'une commune, comme pour toute personnalité appelée à prononcer quelques mots le soir du 1^{er} août, c'est toujours un grand moment que celui de l'ouverture de la partie officielle de notre fête nationale. C'est donc avec joie qu'au nom des autorités communales, j'ai le plaisir d'ouvrir cette cérémonie et de vous accueillir officiellement en vous souhaitant une très chaleureuse bienvenue dans notre parc.

Il est une tradition, à Vandœuvres, qui veut que lors du 1^{er} août précédant les élections communales (le renouvellement des autorités aura lieu au printemps prochain), c'est le maire qui prononce la traditionnelle allocution.

Faire un discours le soir du 1^{er} août est un privilège, bien sûr, mais c'est aussi un exercice périlleux. Il est difficile, pour l'intervenant, de faire concurrence aux préparatifs fébriles des feux d'artifices, aux illuminations des fontaines et aux premières fusées.

De plus, tout - ou presque - a été dit. D'ailleurs, en ce moment même, dans les quelque 3000 communes que compte la Suisse, des orateurs, et des plus illustres, s'expriment. Les uns vont tenter de dresser un bilan, de faire le point sur le passé, les autres de faire passer un message civique ou patriotique, les autres encore auront à cœur de livrer un message sur l'avenir.

Il est vrai que la fête nationale doit (devrait ?) être un jour de réflexion sur les fondements de notre pays et sur ce qui a permis sa cohésion, sa survie jusqu'à nos jours. Et dans tous les pays du monde, la fête nationale est un

moment fort, le temps de se remémorer les valeurs fondamentales qui forment notre identité collective.

C'est la fête de tous les habitants de Suisse, de tous ceux qui vivent en Suisse et qui font vivre la Suisse.

Mais le 1^{er} août c'est aussi un jour de fête, de fête chaleureuse, adressée aussi (surtout ?) aux enfants, un jour de rencontre, de convivialité. Un jour de joie où les différences s'effacent.

C'est pourquoi j'ai souhaité vous entretenir ce soir d'un sujet un peu plus léger, c'est du moins ce que j'aurai tenté de faire...

Toutefois, avant d'aborder le cœur même de mon allocution, permettez-moi de remercier brièvement – mais non moins chaleureusement – tous ceux (et il sont nombreux) qui ont participé à la réussite de cette soirée. Ils sont là, dans l'ombre de la nuit (non, cela on le dit à l'Escalade !), et savent que je pense à eux, je ne les nommerai donc pas. Laissez-moi seulement remercier très chaleureusement le groupe des yodleurs, qui nous enchante pour la deuxième année consécutive, j'ai nommé *l'Echo vom Jura*.

Et puis il faut que je vous présente ce beau jeune homme, qui se tient à mes côtés. Oui, il était là pour m'aider à entonner la prière patriotique et, tout à l'heure, le cantique suisse. Mais il est surtout présent pour donner la conclusion à mon discours.

Après mon aperçu historique, Maximilien Turrettini, Vandœuvrien âgé de pas même dix-sept ans mais déjà très engagé dans la vie civique et passionné de politique (mais quand on porte ce nom, vraiment rien d'étonnant !), vous donnera son point de vue sur notre fête nationale : que représente ce jour pour lui ? Comment imagine-t-il la fête à l'avenir ?

Celui-ci pourrait avoir pour titre, si je voulais lui en donner un : « Que fête-t-on le 1^{er} août : un mythe ou une réalité » ?

Le 1^{er} août, on l'a vu, revêt pour chacun d'entre nous une signification qui lui est propre : jour de mémoire, de projection, de réflexion. Ou simplement jour de congé, de joie. Une fête pour les enfants, l'occasion de passer la soirée entre amis, ou, au contraire, en communauté, de manière traditionnelle, comme on aime encore et toujours à le faire – et avec succès – à Vandœuvres.

Mais, au fait, savons-nous vraiment ce que nous fêtons ?

La Suisse est un pays très vieux (il a 715 ans aujourd'hui), mais qui ne célèbre sa naissance que depuis 115 ans !

Dans ce contexte, il est permis de se demander si la date de 1291, et du 1^{er} août plus précisément encore, correspond à la réalité de l'histoire ou si c'est un choix fait, en quelque sorte, après coup. Or, pour marquer la naissance de notre pays, il y avait 3 dates au moins à choix : 1291, 1307, 1315.

Le **pacte du 1^{er} août 1291** (il est écrit dans l'acte qu'il a, en réalité, été fait « *dans les premiers jours d'août* ») est la première alliance de sécurité et de solidarité des Waldstaetten, c'est-à-dire des communautés alpestres d'Uri, Schwyz et Nidwald. Ce pacte témoignait de la volonté d'assistance mutuelle de notre pays. Il ne s'agissait en aucun cas d'un acte d'indépendance, les auteurs du pacte n'ayant à aucun moment eu l'idée de créer un Etat. Ces notables n'étaient pas des révolutionnaires, mais de simples citoyens qui entendaient confirmer les mesures prises antérieurement pour la sécurité, la paix et l'intégrité des hommes et des biens des trois vallées.

Il faut se rappeler que le 15 juillet 1291, le roi Rodolphe de Habsbourg, avec lequel nos ancêtres entretenaient malgré tout de bonnes relations, était décédé. Les temps étaient donc devenus incertains, les populations des trois vallées pouvant craindre que les comtes de Habsbourg ne cherchent à regagner de l'in-

fluence dans leurs territoires. Il était donc urgent de confirmer « *le texte du pacte antérieur* », comme il est dit dans l'acte fondateur lui-même, attestant ainsi de l'existence d'un accord encore plus ancien à celui de 1291.

Ce pacte, rédigé en latin, et donc réservé à une élite, disparut et tomba dans l'oubli jusqu'en 1758, date à laquelle il fut redécouvert, à Schwyz. Contrairement à une opinion très répandue, ce pacte n'est pas signé et peu de faits laissent penser que l'alliance a réellement été conclue sur la prairie Grütli.

C'est pour cette raison que le nouveau pacte d'alliance conclu à Brunnen, le **9 décembre 1315**, fut considéré comme l'acte fondateur de la Confédération pendant des siècles.

En effet, trois semaines après la bataille de Morgarten, lorsque les Waldstaetten l'emportèrent face à la puissance autrichienne, ils renouvelèrent leur alliance de 1291. Le texte, qui, cette fois, est rédigé en allemand, correspond dans une large mesure à celui de 1291, mais va plus loin dans la volonté de cohésion, notamment en raison des expériences difficiles faites durant la guerre du Morgarten. Rédigé en allemand, il sera plus populaire et plus largement diffusé et connu que celui de 1291.

Et puis il y a encore la date du **8 novembre 1307**, jour de la révolte de Guillaume Tell, de Bürgglen (Uri), contre le bailli habsbourgeois Gessler. Guillaume Tell, le rebelle, le héros de la liberté, qui refuse, à Altdorf, de saluer le chapeau du bailli et doit viser la pomme placée sur la tête de son fils en guise de punition. Dans l'imaginaire collectif suisse, Guillaume Tell incarne la résistance contre l'oppression, le défenseur de la liberté et de l'autodétermination des peuples.

Pendant des siècles aussi, la légende de Guillaume Tell, qui a inspiré autant Schiller que Rossini, s'est mélangée à la réalité historique. Selon le Livre blanc de Sarnen, écrit en 1470 par un notaire public Hans Schriber, qui est le premier ouvrage au sujet de Guillaume Tell, la révolte de ce dernier et le serment du Grütli seraient à réunir à la même date : 1307. Mais c'est Aegidius Tschudi qui, aux alentours de

1734, fixera l'image d'une Confédération née de la révolte de Tell et des conjurés du Grütli, imposant ainsi une interprétation mythique des origines de notre pays. Mais en 1760, un auteur bernois mit en doute l'historicité de Tell, qui n'apparaît dans aucun document et, donc, nulle part dans l'histoire de nos origines.

Alors finalement, pourquoi le 1^{er} août 1291 ?

Il faut d'emblée l'avouer, au risque de choquer certains d'entre vous ou de vous déstabiliser, car cela ne correspond pas à ce que l'on nous a appris à l'école, ce choix de 1291 est tout à fait arbitraire, politique et symbolique.

Et, surtout, chose étonnante, cette coutume ne date que de **1891**, et encore... C'était, il faut en convenir, il y a fort peu de temps par rapport aux lointaines origines de la Suisse.

En 1889, le gouvernement suisse décide de fêter le 600^e anniversaire de la Confédération.

La Suisse moderne n'existe que depuis 40 ans : 1848.

Il était temps de fixer les origines de notre pays. Chacun des cantons et la Confédération elle-même avant tout, ressentait le besoin d'être unis autour d'un symbole rassembleur, un symbole qui surpasse les différences politiques, religieuses et sociales de chacun des membres de la communauté helvétique.

Le choix d'une date rassembleuse s'est porté logiquement sur 1291, parce qu'elle rappelle les fondements de notre pays et la volonté de ses habitants d'être et de rester libres : les fondateurs de la Suisse n'avaient ni l'esprit révolutionnaire, ni celui de conquête. Ils ne voulaient pas conclure un acte d'indépendance, mais seulement un traité d'assistance, une alliance librement consentie et perpétuelle, visant à protéger des intérêts communs.

C'était là la manifestation d'une volonté délibérée des dirigeants suisses de la fin du XIX^e siècle à la recherche d'une identité nationale.

Mais, de manière plus « politique », le parlement adopta aussi, à l'automne 1890, la date

de 1291 pour le serment du Grütli, afin de pouvoir fêter le 600^e anniversaire de la Confédération en 1891 déjà...

Anecdote amusante : la tradition rapporte (dit-elle vrai !?) que les cantons de Suisse centrale ne voulaient pas de cette date. Aussi, lorsque les Urnais érigèrent un monument à la mémoire de Guillaume Tell, ils firent graver sur son socle : 1307.

La commémoration de 1891 devait rester unique. Mais les Suisses, ceux de l'étranger surtout, demandèrent à célébrer chaque année ce jubilé. Dès 1899, le Conseil fédéral invita les cantons à faire désormais sonner les cloches.

Avec le temps, la commémoration prit de l'ampleur. Pourtant, le 1^{er} août n'est devenu un jour férié que depuis que le peuple a accepté une initiative populaire allant dans ce sens le 26 septembre 1993.

Mais pourquoi des feux de joie, des feux d'artifices et des lampions pour nous rappeler ces « premiers jours d'août » 1291 ?

Madame Françoise Buffat, écrivain et habitante de Vandœuvres, a répondu à cette question en s'adressant aux enfants, ici-même, il y a trois ans. Je dirai simplement que la coutume d'allumer des feux pour fêter la St-Jean ou célébrer le dieu soleil existait dans toute l'Europe bien avant le XIII^e siècle.

Dans les régions dites de la Suisse primitive, cette tradition avait une signification supplémentaire : on érigeait des feux au sommet des montagnes et on les allumait pour signaler un danger. Au temps du pacte, ils devinrent signes de résistance concertée.

Enfin, et surtout, les Waldstaetten se réunissaient une fois par année, au printemps, pour faire l'inventaire des travaux à effectuer après l'hiver et pour régler les conflits. Ces rassemblements (autrement dit ces Landsgemeinde) étaient obligatoires et avaient lieu sur des prairies. D'où l'intérêt d'un historien quant à la symbolique du serment des trois Suisses sur la prairie du Grütli...

Il est plus que temps de passer la parole à

Maximilien Turrettini pour qu'il nous donne son point de vue sur l'origine, mais aussi sur l'avenir de notre fête nationale.

Je conclurai mon allocution par cette brève réflexion : faute de documents, on ne peut rien prouver quant à l'existence de Guillaume Tell. Il n'en demeure pas moins que comme l'a si bien écrit Denis de Rougemont dans son superbe ouvrage *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux* : « Tell n'a probablement pas existé, mais sans lui, la Suisse fédérale que nous connaissons aujourd'hui ne serait peut-être pas devenue réalité ».

Catherine Kuffer



Discours de Max Turrettini

Parler du 1^{er} août à 16 ans, c'est faire remonter à la surface des souvenirs divers et variés.

C'est d'abord les feux d'artifices, les pétards, l'angoisse, et peut-être la peur.

Puis la joie et l'envie d'avoir le plus beau lampion du cortège.

Enfin, c'est la prise de conscience d'une histoire que nous avons tous en commun. Histoire pour laquelle nous nous réunissons tous ici chaque année.

Certains jeunes se demandent si le 1^{er} août est un mythe ou une réalité ?

Pensons à ceux qui peut-être regardent la Terre depuis très haut dans le ciel, et à ceux que

l'on rencontre à travers la science-fiction, ils ont vu depuis des générations et voient encore aujourd'hui qu'il se passe quelque chose d'important en Suisse le 1^{er} août. Ils voient un nombre incalculable de feux de joie autour desquels tout un peuple se rassemble en chantant l'hymne du pays.

Nous pouvons ainsi dire et ils pourraient le confirmer, que la fête n'est pas un mythe mais bien une réalité.

Quel est l'avenir du 1^{er} août ?

Nul ne peut répondre à cette question avec certitude, mais il dépend de chacun de nous et il faut veiller à ce que cette tradition bien ancrée perdure, par respect et reconnaissance envers ceux qui ont formé notre pays et pour transmettre aux générations futures les valeurs auxquelles nous croyons.

La Suisse a su intégrer les différentes cultures nationales, ce qui a joué un rôle déterminant pour la paix et l'unité du pays.

Le temps n'est-il pas venu d'élargir cette notion à d'autres cultures qui seraient prêtes à s'intégrer à la nôtre ? Cela pourrait servir d'exemple et d'encouragement à certaines régions du monde qui ont encore tant de peine à accepter tous ces habitants.

Profitons de cette fête du 1^{er} août pour se rappeler que nous nous sommes tendu la main au Grütli et que le faire aujourd'hui à ceux et à celles qui en ont besoin doit toujours être une de nos préoccupations essentielles.

Max Turrettini

Photographies : Véronique Christe
Dominique Jornod
Martine Burkhalter



BRÈVES COMMUNALES

Délégation chinoise

Vandœuvres a vécu à l'heure chinoise : le gouverneur de la province de Beijing - Yanqing, Monsieur Hou Junschou a été reçu à la mairie le 18 mai dernier.

Une importante délégation de la province de Beijing - Yanqing, province de 200'000 habitants située dans la région Nord de Pékin et sur laquelle se trouve la fameuse Muraille de Chine, était à Genève pour quelques jours. Le participait à la conférence sur le développement durable, *Forum Quality for life*, organisée par la Ville de Genève et son maire.

Souhaitant rencontrer les autorités d'une commune genevoise, c'est Vandœuvres qui a été choisie.

Le gouverneur Junschou, accompagné de plusieurs officiels et d'un photographe chinois, est donc venu faire une visite de courtoisie à nos autorités profitant de l'occasion qui lui était donnée de découvrir une magnifique commune du canton dont la politique est notamment de préserver ses sites naturels.

Après des discours de bienvenue et une verve dans la salle des mariages, les membres de



la délégation ont pu visiter la mairie et son parc tout en continuant les discussions en posant toutes sortes de questions sur nos institutions politiques communales.

Après l'échange traditionnel des cadeaux,

les autorités chinoises ont pris congé de nos élus en se réjouissant de la poursuite des relations amicales entre Vandœuvres et la province de Beijing - Yanqing.

MT

Réunion d'une commission du Grand Conseil à Vandœuvres

La commission de l'enseignement et de l'éducation du Grand Conseil, présidée par Mme Janine Hagmann, députée et ancien maire de Vandœuvres, a tenu une séance « hors les murs » dans la salle du conseil municipal de notre commune, le 28 juin dernier.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Charles Beer, conseiller d'Etat en charge du département de l'instruction publique. Les députés et le magistrat ont été accueillis par les autorités communales, représentées par Mmes Catherine Kuffer, maire, et Gabrielle Gourdou-Labourdette, adjointe, ainsi que par M. Christophe Imhoos, président de la commission Culture, qui ont assisté aux travaux de la commission.

A l'issue de la séance, la commission a été conviée à un repas, puis à une représentation du spectacle *La Locandiera*, dans le parc de la mairie.

GGL

SlowUp 2006

Pour sa deuxième édition, dimanche 6 août, le slowUp Fêtes de Genève a permis à des milliers de cyclistes et adeptes de patin à roulettes, trottinette et marche à pied de partir à la découverte du coteau de la rive gauche, sur un circuit protégé de 26 km.

La protection civile cantonale a été mise à contribution pour assurer la sécurité des participants sur tout le parcours. Sept communes, dont Vandœuvres, ont animé cette journée destinée à promouvoir la mobilité douce.

Au croisement des chemins des Hauts-Crêts

et de l'Ecorcherie, un stand tenu par nos fidèles et dévoués pompiers attendait les participants afin de les ravitailler et de leur fournir les boissons nécessaires pour terminer dans la convivialité et la bonne humeur leur périple à la découverte du terroir genevois.

GGL

Genève-Servette Hockey Club

Dans le but de soutenir l'équipe du Genève-Servette Hockey Club, nous avons le plaisir de mettre à disposition des habitants de la commune des billets d'entrée à la patinoire des Vernets, pour les matches se déroulant à Genève durant la saison, au prix de Fr. 10.- au lieu de Fr. 25.- (tribune sud). Les tickets sont à retirer à la mairie.



GGL

Tri des déchets à l'école

Afin de sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement, une poubelle de tri permettant une collecte sélective des déchets a été placée dans le préau de l'école au mois de juin.



Les élèves de deux classes de l'école ont pu donner libre cours à leur imagination pour la décorer.

GGL

Broceliande

La boutique de fleurs *Broceliande* (115, route de Mon-Ideé) vous propose de participer à ses Ateliers floraux du mercredi !

Enfants ou adultes
9h30-11h30 ou 20h00-22h00
Prix de base : Fr. 50.-.



Pour tous renseignements : Laurence Nasel, 022 750 04 80.

GGL

Semaine de la mobilité

La commune a participé à la Semaine de la mobilité, qui s'est déroulée du 16 au 22 septembre et dont le but est d'inciter la population à adapter sa mobilité à ses besoins, en préférant la marche à pied, le vélo et les transports publics aux déplacements motorisés individuels. À cette occasion, des podomètres ont été remis aux enfants empruntant le *Pedibus* et ce dernier a fonctionné tous les jours de la semaine, au lieu d'un seul jour, comme c'est le cas habituellement. En achetant ces podomètres, la commune a soutenu la Fondation Sportsmile, qui prend en charge les enfants et adolescents en surcharge pondérale.

GGL

Anniversaires célébrés dans notre commune

Depuis la parution de la dernière *Coquille*, la soussignée a eu à plusieurs reprises le plaisir de féliciter un ou une administré/e à l'occasion de son anniversaire.

Les hasards de la vie ont fait que ce sont uniquement des dames qui ont célébré – et de belle manière ! - leur quatre-vingtième anniversaire. Ainsi en est-il de Madame Martine de Tolédo, le 5 mai, Madame Crescentino Natale, le 13 mai, Madame Sonja Wackernagel, le 16 mai et Madame Huguette Brunschwig, le 28 juillet. En l'absence du maire, c'est Madame Burkhalter qui s'est rendue chez cette dernière, par qui notre secrétaire dévouée a été très bien reçue.



Madame Simone Bugnot, résidente de l'EMS Maison de Pressy, et Monsieur Brice Somers ont célébré pour leur part leur nonantième anniversaire, respectivement les 18 août et 24 avril.

Le 30 août, Madame Gourdou-Labourdette s'est rendue chez Monsieur et Madame Thu, qui célébraient leurs cinquante ans de mariage.

Félicitations et vœux chaleureux à toutes et à tous !

CK

Nouvelles des routes

Vous l'aurez constaté, avec la rentrée des classes, les travaux sur la **route de Vandœuvres** ont repris. Pour rappel, il s'agit, après des interventions des SIG sur des conduites de gaz et d'eau, de la mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées communales. Lorsque le chantier sera terminé du côté du chemin Fol, il reprendra du côté du chemin de Planta, où il avait dû être interrompu en raison de la présence d'échafaudages privés sur la route de Vandœuvres.

L'autorisation de construire a été accordée cet été pour les travaux d'aménagement dans le **village, entre le parking de la mairie et le giratoire situé vers le temple**. Le chantier devrait s'ouvrir dans le courant du mois d'octobre.

La réfection de la chaussée de la **route de Pressy**, devenue dangereuse en raison des pavés qui se descellent, a débuté le 13 septembre.

Deux bonnes nouvelles pour la **route de Choulex** : la première, déjà connue, confirme la pose d'un revêtement phonoabsorbant de la

sortie du village à la route de Mon-Idée. L'OCM (Office cantonal de la mobilité) a donné son accord pour y tracer une bande cyclable.

La seconde bonne nouvelle est plus inespérée : après huit ans d'attente et de tergiversations administratives, la gendarmerie a accepté de placer une **cabine radar** bidirectionnelle en bordure de la route de Choulex, sur la parcelle que Monsieur Yves Borel met généreusement et spontanément à disposition depuis fort longtemps ! Ce devrait être chose faite en octobre encore.

Nous aurions souhaité éviter la « collision » de ces divers chantiers, mais, hélas, la planification de ces derniers ne nous appartient pas...

CK

Un label pour le restaurant scolaire

Après une année de travail et de mise en place, le restaurant scolaire *Sel & Poivre* a obtenu le label *Fourchette verte*. Toutes nos félicitations à Monsieur Didier Jacquet pour cette distinction !

Le label *Fourchette verte*, créé en 1993 par l'ancien département de l'action sociale et de la santé à l'intention des restaurateurs genevois, vise à promouvoir une alimentation équilibrée consommée dans un environnement sain en encourageant le tri des déchets.

GGL

Réparation des cloches du temple

Après deux bonnes années de vaines relances auprès d'une entreprise spécialisée, la commune a obtenu cet été, auprès d'un autre fournisseur, la pièce qui devait être remplacée afin



d'assurer le bon fonctionnement des cloches du temple.

Celles-ci sont maintenant réparées et sonnent à nouveau les heures normalement.

CK

Patinoire du Centre sportif Sous-Moulin

Comme pour la piscine de Thônex, la commune propose désormais, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une photo, des cartes de communier permettant l'accès à la patinoire du Centre sportif Sous-Moulin à des tarifs préférentiels.

- Abonnements adultes : **Fr. 50.-** (au lieu de Fr. 80.-) + carte à puce à Fr. 5.-, valable 3 ans.
- Abonnements enfants (jusqu'à 15 ans), AVS, étudiants (jusqu'à 20 ans) : **Fr. 25.-** (au lieu de Fr. 40.-) + carte à puce à Fr. 5.-, valable 3 ans.

Les cartes de communiers sont délivrées gratuitement à la mairie.

GGL

Aménagement du territoire

Le 12 octobre dernier, à la salle des combles de la nouvelle école, a eu lieu une présentation publique du projet de nouveau plan directeur communal en matière d'aménagement du territoire.

Les plans ont été exposés les trois jours précédents dans cette salle, vous donnant ainsi la possibilité de les étudier et de nous faire part, lors de cette soirée, de vos observations.

CK

Sportifs émérites

Raphaël de Sousa, 23 ans, a brillamment



remporté son deuxième titre consécutif de champion suisse de golf professionnel, le 5 octobre dernier à Vandœuvres, avec 9 coups et plus d'avance sur ses rivaux.



Timothée Monforte, 10 ans, a quant à lui remporté, en tir à l'arc, les 19 et 20 août dernier, le titre de champion suisse recurve piccolo, en battant le record national de cette catégorie (625 points).



Victoria Golding, jeune et talentueuse cavalière, a été sélectionnée au dernier championnat d'Europe de Pony-Mounted-Games qui s'est déroulé à Moudon. Elle a terminé brillamment à la 5^e place de la classe Open des plus de 16 ans.

Nous félicitons vivement ces trois jeunes sportifs vandœuvriens.

GGL

VIE COMMUNALE

Après la réception de la délégation chinoise et, surtout, le spectacle *La Locandiera*, qui en a ravi plus d'un, le parc et la mairie ont été l'objet d'une nouvelle - et brève - animation.

En effet, le samedi 2 septembre en fin d'après-midi, l'Association des amis de Jean Marteau a été reçue par votre maire, qui lui a fait les honneurs du bâtiment et de son somptueux domaine.

Cette association, créée il y a vingt-huit ans, a pour but de « faire connaître l'œuvre de l'écrivain Jean Marteau et de son père, Henry Marteau, qui avait un don pour la musique ».

Son président, Monsieur Rémy Hildebrand, souhaitait emmener les membres allemands de son groupement à Vandœuvres, car Jean Marteau, dans l'un des ses ouvrages, y a tracé quelques lignes sur notre commune.

Catherine Kuffer

Les voici :

Revenons au Carre d'Amont et gagnons Vandœuvres. Nous voici dans le pays des chênes. Dans le temps, ces arbres royaux tenaient encore les communes qui gardent leur nom : Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg ; aujourd'hui, il n'y en a guère qu'ici. Ils bordent, par exemple, une sorte de piste herbeuse qui coupe la route : jadis, ce chemin allait jusqu'à Bellerive, où les ducs de Savoie s'embarquaient pour gagner leurs terres vaudoises. Ce qui est beaucoup plus intéressant, c'est que naguère, on y déterrait des truffes au pied des arbres. Il y en a peut-être encore, mais, comme les pourceaux ne divaguent plus dans la campagne et qu'on ne trouve plus de chiens truffiers, serrons-nous la ceinture.

Vandœuvres, un des plus anciens villages de la République, doit à son temple et ses maisons, ses arbres et ses truffes, ses habitants surtout, un caractère singulièrement attirant. Cela sent l'irréalité. Tout est mêlé : le Moyen Âge frôle le 1900 ; le cimetière se promène à Crête ; la place est envahie de gens qui se trompent constamment d'autobus ; quant aux gérants de bistrot, ils sont éclipiques et viennent des endroits les plus inattendus. Il m'est par

exemple arrivé de tomber sur un citoyen de Prusse orientale, réfugié en Suisse, et qui m'a fait manger une adorable saucisse de Königsberg :

- *Etes-vous parent de Kant ? lui ai-je demandé.*
- *Ce doit être un cousin, me répondit-il très sérieusement.*

Heureux village ! Il avait la chance d'avoir un génie protecteur, la délicieuse poétesse qu'est Mme Cuchet-Albaret. C'est elle qui arrangeait tout, rien que par sa présence. Octogénaire, aveugle, l'auteur d'Au Pays des Petites Joyes en distribuait partout de grandes sans qu'il y parût. De jour, une foule de gens l'entouraient dans sa vieille maison ouverte à tout venant. La nuit, elle y restait toute seule, écoutait la radio ou méditait. Parfois des gangsters lui rendaient visite. Certain soir, une bande dévala chez elle :

- *Ton fric ou on tire. Haut les mains !*
- *A quoi bon, messieurs, je suis aveugle. Il y a 15 francs dans le secrétaire, en face de la porte ; c'est tout. Chaque matin, la banque m'envoie mon modeste pain quotidien : vous auriez dû passer d'ici 9 heures. Je ne vois pas ce que vous pourriez emporter ; peut-être une armoire ?*

Silence. Les gars réfléchissaient. Soudain, leur chef s'écria : « M... Y a rien à brouter ici. F.. le camp ! »

- *Mais si, messieurs, dit Mme Cuchet, de sa jolie voix de tête. Allez à la cuisine. Vous trouverez dans le frigidaire des biftecks et une bouteille de rouge. Restaurez-vous, je vous prie.*

Ils ne voulurent rien savoir : dégoûtés des biftecks, ils partirent en claquant la porte. Décidément, la Providence est plus intelligente que Platon, lequel chassait les poètes de sa République. Elle, au contraire, les protégeait, surtout s'ils étaient atteints de cécité. D'Homère à Mme Cuchet-Albaret, quel programme !

*Jean Marteau
(Oeuvres complètes tome III, éd. Slatikine)*

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Trois séances, qui se sont déroulées les 3 avril, 8 mai et 19 juin, feront l'objet de la présente chronique. Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous rappellerons ici au lecteur que ces Échos, comme leur nom l'indique par ailleurs, ne sont qu'un résumé succinct des débats qui se déroulent dans la salle du Conseil de votre belle mairie. Si votre soif de savoir n'est pas étanchée à la lecture de ce mince entre-filet, il vous est loisible de nous rejoindre pour assister à nos séances qui sont publiques.

Lundi 3 avril 2006

Afin de mieux vous servir et précisément ne pas rendre vaine la publicité des débats que nous évoquions ci-dessus, il est décidé en préambule de la séance sous revue que le rapport de la commission administrative, financière et juridique se ferait désormais également par écrit et qu'il serait joint au procès-verbal du Conseil municipal concerné.

Cette nouveauté a été jugée nécessaire au vu de l'enjeu que représente l'examen des comptes ou du budget dont l'essentiel des débats se fait en réalité en commission, laquelle, de par la loi, garde ses travaux secrets, contrairement au plénum. Vous pourrez donc en prendre connaissance soit sur le site internet de la commune, soit en passant par la mairie où il vous en sera remis un exemplaire sur simple demande.

René Stalder élu au Grand Conseil, c'est son poste de vice-président du Conseil municipal qu'il convenait de renouveler. Maurice Turrettini, jusqu'alors secrétaire, est élu à ce poste et Christophe Burrus devient secrétaire, sous les acclamations de l'assemblée.

Les différentes commissions font ensuite rapports de leurs travaux. La commission Culture, manifestations communales, Aînés nous a fait part de l'avancement de projets désormais terminés (spectacle, exposition des

artistes, sortie des Aînés, etc.) sur lesquelles nous ne reviendrons pas ici. Il nous a ensuite été expliqué que la commission continuait sa réflexion quant aux choix politico-culturels de la commune, afin de déterminer avec plus d'acuité à qui les subventions communales vont pouvoir être distribuées et sous quelle forme (saupoudrage de nombreux petits projets ou subventionnement conséquent de quelques projets plus ambitieux).

Si les critères d'attribution paraissent connus de la commission : proximité avec la commune, liens des projets avec des communiens ou leur enfants ou solidarité intercommunale, il n'en va pas de même du mode de distribution des dites subventions... Dossier à suivre donc !

Au chapitre de l'école, des sports et des loisirs, le fait le plus saillant relève du domaine sportif. Deux projets de centre sportif intercommunal sont actuellement à l'étude. Deux communes, Meinier, d'une part, et Collonge-Bellerive, d'autre part, développent leur propre vision d'un même projet avec des ambitions distinctes, à telle enseigne qu'il a été décidé de mandater un architecte pour procéder à une étude comparative des deux concepts. Vandœuvres a décidé de s'intéresser à ces projets et a ainsi débloqué un montant de Fr. 10'000.-, afin de participer aux frais d'étude. Nous reparlerons de ce sujet plus en détail au cas où la commune, convaincue de la faisabilité de l'un ou l'autre des projets devait s'engager plus concrètement.

La commission de l'aménagement du territoire nous a rendu compte de l'audition de MM. Barbier-Muller et Bezos, lesquels sont venus prendre le pouls de la commune quant à un projet immobilier ambitieux mais qui n'en est qu'à ses balbutiements initiaux quand bien même il pourrait intéresser Vandœuvres et son développement futur. Encore un dossier à suivre.

Le rapport de la commission des bâtiments communaux suivit. Le sujet le plus épineux qui fut évoqué avait trait à la sécurité, et plus précisément aux déprédations ayant été commises dans la commune. Ce fut l'occasion, pour la première fois à Vandœuvres, d'évoquer les mesures qui pourraient être prises pour remédier à ces fléaux des temps modernes : caméras de surveillance ou patrouilles, la question n'est pas tranchée et elle fera l'objet d'un autre débat dont la substance vous sera livrée ci-après.

Enfin, plusieurs projets de délibérations nous ont occupés. Ayant été publiés et affichés aux emplacements ad hoc, nous ne nous étendrons pas sur eux, sinon pour vous livrer un bref rappel :

- Un crédit d'engagement de Fr. 300'000.- pour couvrir les frais et honoraires préparatoires de la rénovation de la « Maison Bianchi » sise 2, chemin du Manoret a été accepté à l'unanimité.
- Les jurés des tribunaux pour l'année 2007 ont été désignés.

Séance du 8 mai 2006

Le Conseil municipal a procédé à la désignation de son bureau pour la période courant de juin 2006 à mai 2007.

Ont été élus à l'unanimité :

- Maurice Turrettini, Président
- Christophe Burrus, Vice-président
- Pierre Sutter, Secrétaire

Les commissions ont ensuite présenté leurs rapports. Au chapitre de l'aide sociale et humanitaire, signalons que les subventions suivantes ont été distribuées :

- Fr. 7'000.- à l'ARVAN pour un projet de reboisement en Afrique;
- Fr. 7'000.- à l'ARVAN toujours, pour la construction d'un centre scolaire, en Afrique également;
- Fr. 5'000.- à l'association Madre Tierra qui épaula des organisations mexicaines pour la construction d'un centre de santé.

Ensuite, Mme Gampert nous a relaté le voyage qu'elle-même et quelques autres commissaires ont effectué au Brésil. La commission

de la culture nous a ensuite rapporté la suite de ses travaux s'agissant des subventions culturelles à Vandœuvres. La commission a identifié trois catégories de subventions (à long terme, annuelles et autres) qui seront désormais incluses en tant que telles dans le prochain budget.

L'idée sous-jacente à cette classification est de mieux répartir et mieux maîtriser les subventions, afin d'éviter un saupoudrage systématique.

Jean-Philippe de Toledo a fait rapport des travaux de la commission Administrative, financière et juridique qu'il serait difficile de résumer ici, si bien que votre serviteur y renonce. Cela dit, le rapport administratif qui vous a récemment été distribué ainsi que la lecture du procès-verbal de la séance du Conseil agrémentée, comme dit plus haut, du rapport écrit de la commission devrait éclairer utilement vos lanternes quant aux finances tout à fait saines et parfaitement contrôlées de votre commune. Ce rapport a fort logiquement débouché sur l'approbation, à l'unanimité, des comptes de la commune, ainsi que des crédits budgétaires.

Séance du 19 juin 2006

La séance débuta par une communication de Mme le Maire quant à la démission du commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres. Thierry Pradervand cède son poste à Samuel Castella après trente ans au sein de la Compagnie, dont douze en qualité de commandant. Il est chaleureusement applaudi. Mme le Maire nous apprendra encore que Christophe Imhoos est désormais lieutenant. Le Conseil l'en félicite.

Le sujet de la sécurité, succinctement abordé lors de la séance précédente, a occupé conjointement les commissions Bâtiments communaux et Feu et sécurité.

La commission s'est intéressée avant tout à la sécurité dans le parking du centre communal. Deux solutions ont été examinées par les commissaires, lesquelles pouvaient être cumulées.

La première proposition portait sur l'installation de caméras de surveillance, réparties à

l'intérieur du parking et dont les images pourraient être visionnées en cas de problème.

La seconde idée reposait sur l'installation d'un système d'accès au parking géré par cartes magnétiques.

Un budget global d'environ Fr. 100'000.- aurait permis la mise en place de ces deux systèmes, les caméras revenant à Fr. 15'000.- et les cartes magnétiques coûtant environ Fr. 85'000.-.

Une discussion animée a suivi cette présentation. Une majorité s'est dégagée en faveur de la pose des seules caméras, le système de cartes magnétiques étant trop onéreux et d'une efficacité toute relative, l'accès au parking pouvant se faire par toutes les entrées des immeubles. Il y a été renoncé à une très nette majorité. Cela étant, la légalité de ces mesures doit encore être examinée.

Dans un domaine plus réjouissant et assurément plus festif, il y a eu le repas que les membres de la commission Culture prirent à la Fondation Hardt à l'initiative de Mme l'adjointe en charge de la culture. Ce fut l'occasion de débattre une fois encore de la politique culturelle à Vandœuvres et plus particulièrement du subventionnement de la Fondation.

Dans le cadre de la commission scolaire, les rapports de diverses associations soutenues par la commune ont suscité l'intérêt des conseillers municipaux.

Ainsi, nous avons appris que la garderie *Les Mille et une Pattes* a accueilli 20 enfants entre 2 et 3 ans et que le *Toboggan* en a accueilli 18 de plus de 3 ans pendant 4 matinées par semaine. Le restaurant scolaire *Sel et Poivre* est quant à lui subventionné à hauteur de Fr. 15'000.- par an mais que cette subvention étant insuffisante, une rallonge de Fr. 4'500.- lui a été consentie cette année. Pour les années suivantes, il a été décidé d'augmenter le prix des repas de Fr. 1.- afin d'équilibrer le budget.

Enfin, nous apprenons que le GIAP, dont les animatrices occupent les enfants avant et après les repas scolaires, a coûté Fr. 73'400.- à la commune.

La commission nous a fait rapport de la visite qu'elle a reçue de MM. Eric Sauberli et Marco Piccino, ingénieurs, au sujet du plan général d'évacuation des eaux. Ces ingénieurs ont présenté leurs propositions concernant l'inventaire des possibilités de restauration ou de renaturation des fossés de collecte des eaux de surface présents sur la commune. Outre son intérêt environnemental évident, une telle étude pourrait également servir à recenser et à identifier les lieux propices aux inondations.

La commission Sécurité routière nous a rapporté l'avancement de différents projets, à venir ou en cours :

- la traversée du village en est au stade de la demande d'autorisation ;
- un plan prévoyant des mesures de modération du trafic sur le chemin de la Seymaz semble convenir aux riverains interrogés ;
- une réflexion est en cours au niveau cantonal s'agissant de la circulation, et plus particulièrement de l'offre peu généreuse en transports publics qui touche certaines communes d'Arve et Lac, dont Vandœuvres ;
- une étude portant sur la réfection de la place du village, amputée de son marronnier malade, va voir le jour ;
- la route de Pressy est en train d'être rénovée.

Encore des dossiers à suivre, donc.

La commission Aide sociale et humanitaire a étudié divers projets et a décidé de verser les subventions suivantes : Fr. 6'000.- à l'Association des Amis de Sœur Emmanuelle venant en aide à des orphelins soudanais ; Fr. 4'000.- pour trois parrainages d'enfants en Inde ; Fr. 6'000.- pour un projet d'élevage porcin au Bénin ; Fr. 3'000.- pour l'Association Horyzon en Arménie pour la reconstruction d'un centre de jeunesse et, enfin, Fr. 3'000.- pour un projet d'ordre médical lié aux enfants des rues en Colombie.

C'est sur ces gestes de générosité que s'est terminée cette séance.

Nicolas Terrier

Liste des cours et activités proposés dans la commune

<u>Cours</u>	<u>Jours</u>	<u>Responsables</u>	
Aïkido	Lundi 16h30-17h30	M. A. LIMA	079 416 35 34
Gymenergie	Lundi 20h00-21h00	M. G. JUNGO	079 448 57 21
Cours de fuseau	Mardi 14h00-16h00	Mme S. HARDMEYER	022 750 11 50
Gym Senior	Mardi 16h30-17h30	Gymnastique Senior Genève	022 345 06 77
Théâtre enfants	Mardi 17h15-19h15	Mme A. VAUCHER	022 786 93 60
Gym du dos	Mardi 19h30-20h30	M. J.-M. AELLEN	022 311 89 54
Yoga	Mardi 19h30-20h45	M. G. CHAMOIX	022 759 10 15
Aïkido	Mercredi 14h00-15h00	M. A. LIMA	079 416 35 34
Peinture	Mercredi 13h30-16h00	Mme A. de MOUCTOURIS	022 750 14 06
Yoga	Mercredi 18h00-20h45	Mme E. KONRAD	022 786 53 42
Salsa	Jeudi 18h00-21h30	M. G. CHAMOIX	022759 10 15
Peinture	Vendredi 16h00-17h00	Mme A. de MOUCTOURIS	022 750 14 06
<hr/>			
<u>Activités</u>			
Choeur	Lundi 18h30-20h30	Mme D. JAQUET	022 750 18 64
Paysannes	Dernier mardi du mois	Mme I. STALDER	022 750 17 02
Nordic Walking	Jeudi 8h30-10h00 13h45-15h15 18h30-20h00	Mme C. MONFORTE	079 227 37 64
Club de bridge	Jeudi dès 14h00	M. M. HAGMANN	022 348 21 39
Tennis	----	M. S. MONFORTE	022 348 85 58
Groupe St-Exupéry	Samedi 14h00-18h00	M. G. HUBER	076 548 90 69

Nous nous sommes efforcés d'être aussi précis que possible. Toutefois si nous avons omis de mentionner un cours ou une activité, n'hésitez pas à contacter Mme Jornod 022 750 14 18 (matin) pour vous annoncer.

AGENDA

BIBLIOBUS 2006 : le jeudi de 15h à 16h30

2 + 30 novembre - point en décembre

MARCHÉ DE NOËL

Cette année, le désormais traditionnel Marché de Noël aura lieu le

samedi 2 décembre 2006, de 10h à 18h

sur la place du village.

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Commandes à la mairie, le lundi de 14h à 16h ou jeudi de 9h à 11h ou sur rendez-vous.

Documents nécessaires :

- Livret de famille ou certificat individuel d'état-civil ou acte de famille + attestation d'établissement pour les Confédérés.
- 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4.5 cm visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre
- Ancien passeport ou/et carte d'identité

Pour les mineurs :

Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale.

En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

Délai de livraison : 8 jours ouvrables pour les cartes d'identité et 15 jours pour les passeports.

Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris) :

<u>Passeport</u>	<u>Carte d'identité</u>	<u>Passeport + carte d'identité</u>	
enfant : Fr. 60.-	enfant : Fr. 35.-	enfant : Fr. 73.-	valable 5ans
adulte : Fr. 125.-	adulte : Fr. 70.-	adulte : Fr. 138.-	valable 10 ans

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Pour les personnes qui se rendent aux États-Unis et n'ayant ni visa, ni le passeport 03 établi avant le 26 octobre 2006 :

1. Vous déposez votre demande auprès de votre commune de domicile (présentation des mêmes documents que pour le passeport 03)
2. Vous vous rendez dans un centre de saisie biométrique (le plus proche est à Lausanne) pour vous faire photographier, au plus tôt 5 jours ouvrables et au plus tard 30 jours après le dépôt de la demande.

Tarifs : Fr. 250.- valable 5 ans.

Délai de livraison : 30 jours ouvrables

INFORMATIONS COMMUNALES

Mairie ☎ **022.750.14.18** www.vandœuvres.ch e-mail : info@vandœuvres.ch

104, route de Vandœuvres, case postale 8, 1253 Vandœuvres

Heures d'ouverture : Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

État civil : Mairie de Cologny - 24, route de la Capite ☎ **022.737.49.49**

Lundi - vendredi 9h -12h

Lundi 14h -18h30; mardi à jeudi 14h - 17h.; vendredi 14h -16h.

Levée des déchets ☎ **022.750.23.15**

M. Thierry Pradervand

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h30

Déchets de jardin : lundi dès 13h00 de mi-mars à décembre

Papier et carton : dernier mercredi du mois

Objets encombrants : premier mercredi du mois

Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal

Frigidaires : repris par les commerces spécialisés ou rendre gratuitement au Site de

Châtillon ☎ **022 727.05.22** ou encore chez Cargo-Domicile ☎ **022 308.90.00**

Voirie, espaces verts ☎ **022 750.12.68**

Cantonniers communaux

Service du feu

SIS (urgences) ☎ **118**

Capitaine Samuel Castella, commandant des sapeurs-pompiers de Vandœuvres

☎ **022 750.20.22** ou **079 409.27.84**

Poste de Vandœuvres ☎ **022 750.12.30**

Heures d'ouverture : lundi - vendredi : 8h-11h et 16h-18h samedi : 9h-11h

École enfantine et primaire 4, route de Pressy ☎ **022 750.22.17**

Jardin d'enfants *Le Toboggan* 2, route de Pressy ☎ **022 750.10.01**

Garderie *Les Mille et Une Pattes* 2, route de Pressy ☎ **022 750.14.08**

Association Koala 47, route de Mon-Idée ☎ **022 349.30.66**

Service d'urgence des médecins (jour et nuit) ☎ **022 320.25.11**

FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Central d'appel ☎ **022 420.20.00**

CASS (Centre d'action sociale et de santé) ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h

24, ch. du Vieux-Vésenaz 1222 Vésenaz ☎ **022 420.46.00**

Cartes d'identité et passeports délivrés à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16 h00 et jeudi matin de 9h à 11h ou sur rendez-vous :

Mme Martine Burkhalter ☎ **022 750.14.18**